

# Les Angles : les préinscriptions des enfants pour la rentrée 2023/2024 sont ouvertes



La municipalité des Angles informe les habitants de la commune qu'il faut d'ores et déjà préinscrire les enfants nés en 2020 pour l'année scolaire 2023/2024. Le Service Scolarité de la mairie est accessible dès aujourd'hui, le mardi 8 novembre, et ce, tous les matins du mois de novembre, pour les préinscriptions.

À la mairie, un dossier d'inscription vous sera remis, qu'il faudra rapporter complété, signé et joint des documents demandés. Ce dossier est également [téléchargeable en ligne](#), sur le site de la Ville des Angles. Le certificat d'affectation à présenter à la directrice du groupe scolaire devra être récupéré au même service de la mairie en mai 2023.

Toutes [les informations relatives à la scolarité sont disponibles sur le site de la Ville](#).

V.A.